

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL (Haute-Vienne)

Nombre de Conseillers
en exercice : 22
Présents : 19
Votants : 21

L'an deux mil dix-neuf, le 10 février, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Louis NOUHAUD.

Date de convocation du Conseil Municipal : 5 février 2020
PRESENTS : Mme ASTIER Martine, M. BOURDOLLE Philippe, Mme CAILLAUD-FROMHOLZ Brigitte, Mme DEBAYLE Michèle, M. DOUDARD Christian, Mme DUGUET Nicole, M. EJNER Pascal, Mme GOUMILLOU Agnès, Mme LALEU Marie-Laure, Mme MAURIN Marie-Hélène, M. MERILLOU Stéphane, M. NOUHAUD Jean-Louis, Mme PELMOINE Agnès, Mme PERRIER Sylvie, M. SAUVAGNAC Bernard, Mme SAZERAT Sandrine, M. SCHOENDORFF Frédéric, M. VINCENT François, M. ZBORALA Bernard.

Affiché le : 12/02/2020

ABSENTS : M. AUROY Olivier, M. JANICOT Philippe (Pouvoir à M. DOUDARD Christian), M. VIANELLO Pascal (Pouvoir à M. SAUVAGNAC Bernard).

Secrétaire de séance : Mme LALEU Marie-Laure

2. RESULTAT DE CONSULTATION : REPARATION D'UN CHENEAU AU GYMNASSE

Monsieur le Maire indique qu'il a lancé une consultation pour la réparation d'un chéneau au gymnase suite à des infiltrations importantes causées par des problèmes de rouille sur toute la longueur.

A l'issue de cette consultation, une offre a été remise par une entreprise et étudiée.

L'offre retenue est celle de l'entreprise ATTILA pour un montant total de 5 361,48 € HT soit 6 433,78 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de donner au Maire l'autorisation de signer ce marché de travaux avec l'entreprise Agence ATTILA Limoges Est – Couverture Diagnostic 87 – 6 rue Gustave Eiffel – 87410 LE PALAIS SUR VIENNE pour un montant de 5 361,48 € HT soit 6 433,78 € TTC.

VOTE 21	POUR 21	CONTRE 0	ABSTENTION 0
---------	---------	----------	--------------

Fait et délibéré en Mairie
Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Le Maire
Jean-Louis NOUHAUD